



Pour l'Association « Bien Vivre à La Rochette »

le Président, Pierre LAURENT

à

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Objet : poursuite des travaux de restauration de la chapelle de La Rochette.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Les relations qu'entretiennent les Mairies avec les Associations contribuent au développement de leur commune.

Les Mairies savent toute l'importance d'apporter un soutien tant en termes d'animation locale que de soutien matériel sur tout projet valorisant pour la commune, que ce soit pour le site, le patrimoine, les manifestations touristiques, culturelles voire gastronomiques.

Nous rappelons que celui de l'Association Bien vivre à La Rochette concerne la réhabilitation du bâtiment de la chapelle de La Rochette qui constitue une partie de l'ensemble du patrimoine communal, héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes.

Sauvegarder le patrimoine relève bien d'une responsabilité éthique et morale de la part de tous.

Notre dernière Assemblée Générale du 13 Août s'est donc tenue à l'intérieur de la chapelle en raison des fortes pluies ce jour là.

Quelle satisfaction pour les membres présents d'être à l'abri et d'apprécier le travail réalisé par l'entreprise de maçonnerie, que vous aviez mandatée, et qui a refait les enduits des murs.

Nous savons que notre objectif commun est sa réparation progressive afin d'en faire un lieu accessible en gardant l'idée même de sérénité qu'une ancienne chapelle peut inspirer, sans jamais tomber dans l'austérité ni la parodie.

Avec monsieur le Maire et l'adjoint aux travaux, les rôles et places de chacun ont été précisés pour les tâches à venir.

L'Association a terminé le démontage du plancher que nous allons réutiliser pour les paliers intermédiaires du clocher, sorti les cailloux qui servaient de calage aux anciennes solives, réalisé la tranchée pour le drain que nous devrions installer prochainement, et prévu le remplacement de la porte latérale de la chapelle.

Pour sa part, la Mairie a prévu de demander des devis pour inscrire une ligne budgétaire pour :
gravillonnage sur le sol (pour assainissement)

pose d'un plancher sur les mêmes niveaux que l'ancien (en rapport avec les fondations)

réfection de l'enduit de la façade d'entrée de la chapelle (risque de chute)

pose de chéneaux (protection du mur enterré de la chapelle des eaux pluviales)

Merci à Monsieur le Maire de nous avoir rejoint à l'issue de notre AG, à Monsieur Dompnier, Adjoint aux travaux pour ses interventions, et parce que l'engagement personnel de chacun est essentiel, nous savons que nous pouvons compter sur votre adhésion à notre projet de faire de cet édifice un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants et les touristes.

Nous restons à votre disposition, et dans l'attente d'informations sur l'évolution des décisions prises, je vous adresse, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux les meilleures salutations des membres actifs et bienfaiteurs de cette Association que le représente.

La Rochette le 26 Août 2015

Pierre LAURENT

pour les membres du bureau